



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٥٥٤٢٢٠٠٠٤٢١ ٤٢٨٠٠٠١ ٢٤٨٠٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 08/10/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la note d'information relative à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné par le Crédit Agricole du Maroc

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 08 octobre 2018 une note d'information relative à l'émission par le Crédit Agricole du Maroc d'un emprunt obligataire subordonné. Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A Obligations subordonnées cotées	Tranche B Obligations subordonnées cotées	Tranche C Obligations subordonnées non cotées	Tranche D Obligations subordonnées non cotées
Montant maximum de la tranche	500.000.000 MAD			
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Fixe, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Fixe, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca		De gré à gré	
Maturité	7 ans			
Prime de risque	70 points de base			
	Tranche E Obligations subordonnées cotées	Tranche F Obligations subordonnées cotées	Tranche G Obligations subordonnées non cotées	Tranche H Obligations subordonnées non cotées
Montant maximum de la tranche	500.000.000 MAD			
Taux d'intérêt nominal	Révisable annuellement, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Fixe, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Révisable annuellement, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque	Fixe, Déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle qu'elle sera publiée par Bank Al-Maghrib en date du 18 octobre 2018, augmenté d'une prime de risque
Négociabilité des titres	A la Bourse de Casablanca		De gré à gré	
Maturité	10 ans			
Prime de risque	80 points de base			

Toutes les tranches sont remboursables in fine et ne bénéficient d'aucune garantie. Le montant total de l'opération adjugé sur les différentes tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 500.000.000.

L'allocation se fera selon au prorata de la demande avec une priorité donnée aux tranches F et H, puis aux tranches B et D, ensuite aux tranches E et G et enfin aux tranches A et C.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - Au siège social du CAM : Place des Alaouites – BP 49 – 10 000 Rabat (Tél : 05.37.21.71.88)
 - Au siège d'Atlas Capital Finance: 88 Rue El Marrakchi, Quartier Hippodrome – Casablanca (05.22.23.76.02)

